



Gestion des dossiers
Contacteur :

Jean-Louis HOC
Tél : 09.75.17.84.37
jl.hoc@sudouest.formiris.org

Les conseillers en
formation avec lesquels
vous prenez un
Rendez Vous :

Hélène FOURCADE
. Tél : 09.75.17.84.46
h.fourcade@sudouest.formiris.org
Pour la région de l'Aquitaine
Hormis le département 24

Sandrine MESSAGEON
. Tél : 09.75.17.84.39
s.messageon@sudouest.formiris.org
Pour la région du Limousin et
les
Départements 24 et 46

Didier RIVET
. Tél : 09.75.17.84.42
d.rivet@sudouest.formiris.org
Pour la région Midi-Pyrénées
Hormis le département 46

⇒ **Vous renseigner**
auprès de votre
rectorat pour
connaître les dates
limites de dépôts
des demandes de
congés formation.

Parcours de reconversion : Le dispositif

Le dispositif Reconversion est un axe prioritaire de la Fédération et de l'Association FORMIRIS Sud Ouest. Il s'adresse à **tous les enseignants du premier et du second degré.**

QUI EST CONCERNE PAR LA RECONVERSION ?

Les enseignants en situation de perte d'emploi, d'heures ou de contrat à la prochaine rentrée scolaire, ou en situation d'anticipation de perte d'heures ou de contrat (dans les deux années à venir).

Au cas par cas, les enseignants dans l'obligation de se **reconvertir pour raison de santé avérée.**

QUELLES POSSIBILITES DE RECONVERSION ?

Ces enseignants peuvent envisager une **reconversion interne** :

Changement de discipline : l'enseignant ne passe pas par le concours. Il élabore un parcours de formation individualisé, qui doit être validé par l'inspecteur de la nouvelle discipline, sous couvert d'acceptation du chef d'établissement.

Changement de cycle d'enseignement (passer du 1^{er} au 2^{ième} degré, ou inversement)

Ou éventuellement, une **reconversion externe** (abandon de la fonction d'enseignant pour un autre métier).

L'ACCUEIL ET LE SUIVI

1^{er} Temps

L'enseignant **contacte un conseiller en Formation FORMIRIS** pour un **Rendez Vous individuel** afin de faire le point sur sa situation. Validation par le Chef d'établissement des éléments contractuels du dossier.

En cas de nombreuses demandes sur une même zone, des rencontres collectives peuvent être organisées.

2^{ième} Temps

. **Le 25 Avril 2012**, présentation du processus d'élaboration d'un Plan de Formation Reconversion : (Information, Outils, Méthodologie).

. **Le 20 Juin 2012**, Finalisation du Plan de Formation (Administratif, Financier,...) validé par le chef d'établissement pour présentation aux Inspecteurs.

La dossier et la demande de prise en charge sont transmis au Groupe de Pilotage National qui étudie chaque situation pour la rentrée 2012 et les deux suivantes. **La réponse** de la commission fédérale est apportée par l'Association Territoriale à l'enseignant sous couvert du chef d'établissement.

Parcours de reconversion : La formation

▲ Pendant la formation, des journées d'accompagnement :

- Des journées spécifiques et thématiques en fonction des besoins ou situations,
- Un regroupement pour **préparer l'Inspection**,
- suivi par un tuteur de la nouvelle discipline

▲ Après la formation :

- Un temps d'évaluation organisé en fin de parcours.
-